

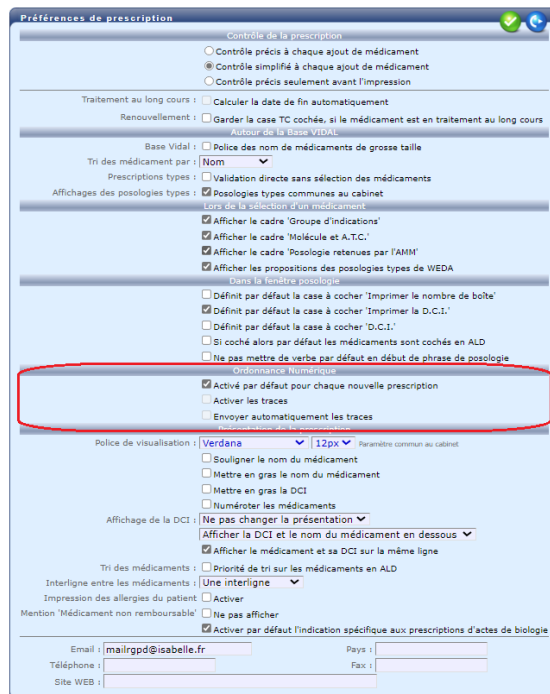
Démarrage rapide avec Weda pour l'ordonnance numérique

Dans ce document, vous trouverez toutes les informations nécessaires pour effectuer un démarrage rapide avec **Weda** pour l'ordonnance numérique

Activation par défaut :

L'ordonnance numérique est activée par défaut dans vos « Paramètres » au niveau de vos « Préférences de prescription »

Bien que nous vous le déconseillions, il est possible de désactiver celle-ci par défaut en décochant la case



Désactivation unitaire:

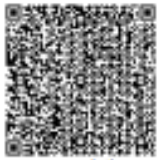


Aucune insuffisance hépatique

Il est possible de désactiver l'ordonnance numérique unitairement lors de la rédaction d'une ordonnance en décochant la case prévue à cet effet.

Si vous avez fait le choix par défaut de désactiver l'ordonnance numérique, vous pouvez également l'activer de façon unitaire en cochant la case dédiée,

Prescrire en ordonnance numérique :



e-prescription
N°03TSAN2X11D14L7HC7

Le patient ou le ou les titulaire(s) de l'autorité parentale a (ont) accepté que je puisse consulter ce qui lui a été délivré par la pharmacie sur la présente prescription: NON. Les données de la prescription sont transmises électroniquement à l'assurance maladie qui traite vos données dans le cadre de ses missions. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous à <https://www.ameli.fr>.



Membre d'une association de gestion agréée, règlement des honoraires par chèque accepté.

L'envoi de l'ordonnance numérique à la base « e-prescription » génère un identifiant unique, Il est obligatoire de l'apposer en bas à gauche sous forme de QR code et de l'associer aux mentions légales à sa droite, Cette partie réglementaire est fixe et non modifiable sur les modèles.

Conseils et Dispositifs Médicaux en saisie libre :

Base médicamenteuse VIDAL Version : 2024.10.4

Médicaments Contient Recherche auto Chercher

Tous sauf les supprimés Pharmacie Médicament à usage humain

Saisie libre : [DM Conseil](#)

Vous devez saisir au moins 3 caractère(s)

Il est possible d'ajouter des conseils en saisie (manuellement ou à l'aide de modèles) qui apparaîtront sur l'ordonnance papier de votre patient sans bloquer le processus ordonnance numérique,

Il est également possible d'ajouter des dispositifs médicaux en saisie libre, Ces dispositifs médicaux seront bien transmis à l'assurance maladie en tant que ligne de prescription, (ex : Bandelettes pour appareil à glycémie capillaire),

Demande d'imagerie :

Enregistrer Demande

Date : 24/10/2024 Cabinet Lié : Important Privé Ordonnance numérique

Les demandes d'imageries ne sont pas autorisées via l'ordonnance numérique,

Consentement patient :

Actuellement, il est obligatoire de renseigner le consentement de votre patient ou de son représentant légal à chaque ordonnance, La fenêtre de consentement sera légèrement différente selon le type d'ordonnance que vous faites,

1. Ordonnance de produits de santé (médicaments et Dispositifs médicaux)

Création d'une ordonnance numérique

Consentement
Mon patient ou et le ou les titulaire(s) de l'autorité parentale a (ont) accepté que je puisse consulter ce qui a été délivré ou exécuté sur la présente prescription

Oui
 Non

Prescription
 Prescription dans le cadre de la prévention ?

Annuler Transmettre

2. Ordonnance de laboratoire

Création d'une ordonnance numérique

Consentement
Mon patient ou et le ou les titulaire(s) de l'autorité parentale a (ont) accepté que je puisse consulter ce qui a été délivré ou exécuté sur la présente prescription

Oui
 Non **Réponse obligatoire**

Prescription

Biologie Nbre de renouvellements 0

Prescription dans le cadre de la prévention ?
 Prescription à caractère urgent
 Soins à réaliser à domicile

Annuler Transmettre

3. Ordonnance de soins paramédicaux

Création d'une ordonnance numérique

Consentement
Mon patient ou et le ou les titulaire(s) de l'autorité parentale a (ont) accepté que je puisse consulter ce qui a été délivré ou exécuté sur la présente prescription

Oui
 Non **Réponse obligatoire**

Prescription

Type de prescription *

- Soins infirmiers
- Kinésithérapie
- Orthophonie
- Orthoptie
- Pédicurie

de la prévention ?
rgent

Annuler Transmettre



Pour toutes informations complémentaires, merci de vous rapprocher de notre support et/ou de notre réseau d'Experts qui sont entièrement à votre disposition pour vous assister et répondre à vos interrogations.